

Publication de l'Accord* PENELOP de normalisation des échanges de données en assurance vie.

L'Accord PENELOP (*Protocole Étendu et Normalisé d'Échanges en Ligne pour les Opérations Patrimoniales*) a été signé le 5 juin 2009, après une année de travail collectif mené par les principaux acteurs du secteur sous la conduite d'Intégrales Agora.

Sa publication officielle par l'AFNOR est intervenue le 14 septembre.

Une étape indispensable pour l'amélioration des conditions d'exercice du conseil patrimonial

Transmettre une information plus riche, plus fiable et dans des conditions de sécurité renforcées, voilà l'objectif principal de l'Accord PENELOP. La normalisation des formats d'échange de données entre assureurs vie et intermédiaires indépendants permettra d'améliorer la qualité des services proposés aux clients, en particulier grâce à la transmission des mouvements et opérations sur compte. Elle contribuera en outre à réduire les charges informatiques globalement supportées par le secteur, en favorisant l'interopérabilité et en facilitant les évolutions.

Une signature réunissant les principaux acteurs engagés dans la gestion de patrimoine indépendante

Pour conduire l'élaboration de l'Accord Pénélop, INTEGRAALES AGORA a réuni les principaux acteurs engagés sur le segment de la gestion de patrimoine indépendante : assureurs, associations de professionnels, plateformes de CGPI et éditeurs de logiciels d'agrégation.

Les signataires de l'Accord sont :

Axéria Vie, Cardif, CNP Capéor, Finaveo, Fortis Assurances, Generali Assurances, MMA, PM&A, Skandia, Vie Plus, Anacofi, la Chambre des Indépendants du Patrimoine, Harvest-O2S, Fractal International, CGP Land, Pixel Info, Informatica



Le texte de l'Accord est accessible par l'ensemble de la profession sur www.afnor.org ; les éléments techniques permettant sa mise en œuvre sont, jusqu'au 31/12/2009, mis à la disposition exclusive des membres signataires sur le site dédié www.accord-penelope.org

Une solution moderne destinée à devenir un standard d'échanges de données incontournable

En s'appuyant sur un format XML, l'Accord PENELOP dote le secteur d'une solution technique conforme avec les standards d'échange actuels. Les éditeurs de logiciels d'agrégation vont peu à peu intégrer les données des fournisseurs selon le standard PENELOP ; les assureurs quant à eux y verront une condition pour transmettre de façon sécurisée les données relatives aux clients.

D'ores et déjà, de grands noms de la place ont annoncé la mise en conformité progressive de leurs systèmes avec PENELOP.

Les signataires confirment la dynamique du groupe de travail par la création d'une instance de gouvernance

Sous la conduite d'Intégraales Agora, les signataires se sont réunis le 18 juin 2009 pour organiser la gouvernance de l'Accord PENELOP. Les conditions d'accès des nouveaux membres aux spécifications techniques, ainsi que les choix futurs d'évolution de l'Accord PENELOP, seront définis par l'instance de gouvernance qui devrait être mise en place d'ici fin 2009.

Intégraales Agora, leader du projet avec l'Afnor jusqu'à la signature de l'Accord, assurera une assistance pour le déploiement du format en 2009.

À propos du groupe AFNOR

Le groupe AFNOR est organisé autour de 4 grands domaines de compétence : la normalisation, la certification, l'édition et la formation. Opérateur international dans le domaine de la qualité et du management pour les services, les produits et les compétences, le groupe AFNOR offre aux acteurs socio-économiques des outils pratiques, concrets et reconnus leur permettant de s'inscrire de manière visible et durable sur l'échiquier socio-économique mondial. Pour en savoir plus : www.afnor.org

À propos d'Intégrales Agora

Intégrales Agora est une société de conseil en stratégie et en organisation. Elle conduit ses missions dans le secteur des services financiers, en particulier auprès des compagnies d'assurance : accompagnement des équipes dirigeantes (stratégie & coaching), pilotage des forces de vente et conception de systèmes d'information. Pour en savoir plus : www.integraales.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur ce groupe de travail :

Contact AFNOR

Olivier Teitgen – Chef de Projet Normalisation

olivier.teitgen@afnor.org

Contact Intégrales Agora

Bruno Sanson, Directeur Associé

01 822 855 33

presse@integraales.fr

* l'Accord AFNOR est un support normatif élaboré collectivement à la demande d'un ou plusieurs acteurs économiques et traitant d'un sujet non encore stabilisé. A l'issue d'une étude de faisabilité, un groupe de travail est constitué, avec les acteurs identifiés, « les membres », pour développer un document de référence dans des délais courts (moins d'un an). Après validation de l'ensemble des membres du groupe de travail, le document est enregistré et officiellement publié dans le catalogue AFNOR. Dans la perspective de réflexions à l'échelle internationale, l'Accord AFNOR constitue une contribution normative significative, mais également un point de départ possible pour élaborer une norme homologuée au niveau français, européen ou international.